

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant

Bilan État de l'évolution de l'actif net

Résultats

État des flux de trésorerie

Notes afférentes aux états

financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'attention des administrateurs :

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Académie canadienne des sciences de la santé, qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et l'état de l'évolution de l'actif net, les résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des effets des redressements, le cas échéant, que nous aurions peut-être déterminé comme nécessaires si nous avions été en mesure de nous assurer de l'exhaustivité des produits et des charges de la conférence, telle que décrite dans le paragraphe suivant, les états financiers ci-joints présentent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de l'Académie canadienne des sciences de la santé au 31 mars 2020, et des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme obtient ses affectations des produits et des charges de la conférence d'une source non auditée. L'exhaustivité de ces montants n'est pas assujettie à un audit financier satisfaisant. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux produits, à l'excédent des produits par rapport aux charges ou à l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme, conformément aux exigences éthiques qui sont pertinentes à notre audit des états financiers au Canada, et nous avons assumé nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci découlent d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification canadiennes, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Les états financiers de l'année précédente ont été vérifiés par un autre cabinet.

Date d'approbation
Smiths Falls (Ontario)

Nepin Winter Bingley
Comptables professionnels agréés
Robert Winter CPA, CA, associé

BILAN DE L'ACADÉMIE CANADIENNE DSCIENCES DE LA SANTÉ
AU 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIF A		
COURT		
TERME		
Trésorerie et placements (note 5)	\$ 337 044	\$ 308 971
Créances d'exploitation (note 6)	91 386	166 147
Charges payées d'avance	25 703	1 429
	\$ 454 133	\$ 476 547
PASSIF A		
COURT		
TERME		
Dettes d'exploitation et charges à payer	\$ 11 071	\$ 23 341
Apports reportés (note 8)	175 487	195 884
	186558	219225
ACTIF NET (note 9)	267 575	257 322
	\$ 454 133	\$ 476 547

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIF NET		
Solde au début de l'exercice	\$ 257 322	\$ 225 183
Excédent des produits par rapport aux dépenses	10 253	32 139
Solde à la fin de l'année	267 575	257 322

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
PRODUITS – EXPLOITATION		
Soutien aux évaluations du CAC	\$ 10 000	\$ 40 000
Assemblée générale annuelle et forum	155 488	148 221
Droits d'adhésion des membres	117 009	111 431
Revenus d'autres sources	5 015	5 493
	<u>287512</u>	<u>305145</u>
CHARGES – EXPLOITATION		
Assemblée générale annuelle et forum	114 509	110 214
Opérations centrales	136 486	192 974
Gouvernance	16 102	21 586
Nominations	3 959	3 673
Honoraires professionnels	6 538	32 648
Services de technologies de l'information	7 494	27 675
	<u>285088</u>	<u>388770</u>
PRODUITS – PROJETS		
Évaluation sur la démence	30 575	289 849
Rapport sur l'optimisation des soins de santé	20 000	-
	<u>50575</u>	<u>289849</u>
CHARGES – PROJETS		
Évaluation sur la démence	32 746	174 085
Rapport sur l'optimisation des soins de santé, administration	10 000	-
	<u>42 746</u>	<u>174 085</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES – EXPLOITATION	2 424 (83 625)	
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES – PROJETS	7 829	115 764
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT CHARGES	10 253	32 139

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux dépenses	\$ 10 253	\$ 32 139
Variations nettes des éléments hors trésorerie associés à l'exploitation :		
Créances d'exploitation	74 761	333 170
Charges payées d'avance	(24 274)	-
Dettes d'exploitation et charges à payer	(12 270)	(3 680)
Apports reportés	(20 397)	(274 604)
	17820	54886
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	28 073	87 025
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	308 971	221 946
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 337 044	\$ 308 971

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS

FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2020

1. ORGANISME

L'objectif de l'Académie canadienne des sciences de la santé est d'évaluer des enjeux cruciaux pertinents pour la santé des Canadiennes et des Canadiens ainsi que de formuler des conseils sur ces enjeux. Les principales sources de produits sont dérivées des droits de cotisation annuels facturés aux membres et des contributions reçues pour réaliser des évaluations menées par des comités d'experts.

L'Académie est un organisme de bienfaisance enregistré et constitué sans capital-actions en vertu des lois canadiennes. Elle est par le fait même exonérée des impôts sur le revenu.

2. GÉNÉRALITÉS

Fondement de la présentation :

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) *Comptabilité d'exercice*

Les produits et les charges sont constatés selon la comptabilité d'exercice au cours de la période où ils surviennent, que les opérations soient ou non définitivement réglées par la réception ou le versement d'une somme d'argent.

b) *Comptabilisation des produits*

L'Académie utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés dans les produits de l'exercice pendant lequel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres et les apports de l'assemblée annuelle sont comptabilisés au cours de l'exercice pour lequel ils s'appliquent.

c) *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés inscrits dans les états financiers et sur les notes afférentes aux états financiers. Les estimations servent, mais sans s'y limiter, au calcul des intérêts courus à recevoir, de la provision pour créances douteuses et des dettes d'exploitation et charges à payer. Ces estimations sont fondées sur les meilleures connaissances de la direction sur les événements actuels et les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS

FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2020

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Académie sont constitués d'une trésorerie, de créances d'exploitation, de dettes d'exploitation et de charges à payer. La valeur comptable de ces instruments financiers est semblable à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques importants liés aux intérêts, au change ou au crédit découlant de ces instruments financiers.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de liquidités et de CPG à court terme. Les placements consistent en des CPG d'une valeur de 225 315 \$, y compris les intérêts courus (2019 – 209 697 \$).

6. CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les éléments des créances d'exploitation sont les suivants :

	2020	2019
Cotisations des membres à recevoir	\$ 55 900	\$ 76 705
TPS/TVH à recevoir	14 588	79 442
Autres montants à recevoir	25 898	10 000
	<u>96386</u>	<u>166147</u>
Moins : dépréciation des créances douteuses	(5 000)	-
	<u>\$ 91 386 \$</u>	<u>166 147</u>

7. DETTES D'EXPLOITATION ET CHARGES À PAYER

Les dettes d'exploitation représentent 5 071 \$ (15 241 \$ en 2019) en dettes fournisseurs et 6 000 \$ (8 100 \$ en 2019) en produits à recevoir aux fins de l'audit.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comprennent les montants suivants :

	2020	2019
Autres projets	\$ 42 322	\$ 30 000
Évaluation – Soins aux malades chroniques	25 000	25 000
Apports de l'AGA	15 000	57 500
Cotisations des membres	93 165	83 384
	<u>\$ 175 487</u>	<u>\$ 195 884</u>

9. GESTION DES CAPITAUX

En tant qu'organisme sans but lucratif, les activités de l'Académie dépendent des produits générés annuellement. L'Académie a accumulé de l'actif net non affecté au cours de son existence. Une partie de l'actif net accumulé est conservée en tant que fonds de roulement, ce qui peut être nécessaire de temps à autre en raison du moment de la génération des produits. Le reste de l'excédent peut être utilisé par l'Académie à la discrétion du conseil. L'actif net de l'Académie ne fait pas l'objet de restrictions.

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

L'organisme a conclu une entente de services de gestion de 121 000 \$ au prorata pour la période du 15 juin 2020 au 31 mars 2021. Pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, le montant annuel augmentera en fonction de l'IPC plus 1 %.

11. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

À la mi-mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie causée par le coronavirus (COVID-19). Cette situation a eu une incidence sur l'organisme, car le forum de 2020 a été annulé, entraînant une perte de 20 000 \$ à 40 000 \$ en bénéfices pour l'organisme. Le conseil d'administration est d'avis que les répercussions économiques sur l'organisme sont gérables grâce à sa rentabilité et aux produits supplémentaires.